

Paris le 29 Mai 1808.

Muelle, ancien Agent Diplomatique;
A Monsieur Jefferson, Président
des Etats-Unis de l'Amérique.

Monsieur

Comme les Papiers publics ont annoncé
que le terme de votre Présidence doit bientôt
expirer, je me recommande de nouveau à votre
bonté pour que vous veuilliez bien présenter
au Congrès l'hommage de ma Constitution, avant
cette expiration.

C'est finalement un Dépôt authentique
que je sollicite pour cet ouvrage, et que je vous
supplie d'obtenir du Congrès, si, comme je m'en
flatte, vous avez jugé qu'il mérite d'être conservé.

J'ai observé avec attention, Monsieur,
les circonstances politiques dans lesquelles vous
vous êtes trouvé, depuis quelque temps, pour n'avoir
pas été étonné que vous ne vous soyez pas
occupé définitivement de mon travail, mais,
quel que puisse être le parti à prendre, par

les Etats-Unis, à présent qu'ils sont enveloppés
dans les querelles de l'Europe, j'espère qu'il
ne pourra pas contrarier le vœu que j'ai l'honneur
de vous renouveler, quand il s'accorde parfaitement
avec les intérêts du genre humain; quand aucune
considération, qui me soit personnelle, n'y entre
pour rien; enfin quand il s'agit de la découverte
de la forme de gouvernement qu'on cherche
en vain depuis l'origine des sociétés politiques.

Agrées, je vous prie, une nouvelle
assurance de la haute et respectueuse
considération avec laquelle j'ai l'honneur
d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très
obéissant serviteur

Ruelle

Rue d'Argenteuil n. 38.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joints, quelques
changements que j'ai faits à ma Constitution, depuis
ma lettre du 30 Juillet dernier; quoi qu'ils ne touchent
pas au fond de l'ouvrage, mais simplement à la
rédaction de quelques articles, je desirerois néanmoins
qu'ils vous parviennent.

Ruelle. Paris. May 29. 08. rec. Oct. 3.

- avis de l'auteur - 1^{er} page - avant dernière ligne - mettre couronner
au lieu de couronnées
- Page 18 - Supprimer le dernier paragraphe de l'article 18 pour
le mettre le 3^o de l'article 5.
- Page 21 - 8^o ligne - mettre un trait d'union entre les mots
vise - consulte.
- Page 22 - article 18 - 15^o ligne - mettre une virgule après
les vise - généralissimes.
- Page 30 - Dans le titre Responsabilités &c supprimer
la dernière S.
- Page 36 - article XXV - 5^o ligne - au lieu de réputés -
mettre réputés.
- Page 37 - 3^o ligne de la Note - au lieu de vigues
mettre vigueur.
- Page 40 - 4^o ligne de la Note - au lieu de au honneur
mettre aux honneur.
- Page 47 - 9^o ligne - au lieu de Sus Motion mettre
Sus une motion.
- Page 50 - 7^o ligne - mettre une virgule après chaun.
- Page 52 - Dans le titre garanties des autorités constituées
supprimer l' S dans garanties et mettre constituées
au lieu de constitués
- Page 60 - 7^o ligne de la Note - après emplois ôter
la virgule.
- Page 61 - 4^o ligne de la Note - après perception ôter
la virgule.
- Page 75 - article LXXI - 5^o ligne - ôter aliénation et
mettre aliénation.
- Page 81 - 9^o ligne de la Note - mettre qui conservent
les mauvais.
- Page 88 - 16^o ligne - après besoin ôter la virgule.